

Un article dans plusieurs journaux, beaucoup de commentaires (dont le mien), certainement quelques réunions de crises et beaucoup de mails dans l'entreprise concernée, des procédures avec la CNIL... pour une simple erreur d'envoi de mail qui peut arriver à tout le monde. Pendant ce temps, les Chinois travaillent ! Et même mieux : ils produisent !!!

RÉPONDRE

SIGNALER UN ABUS

frank.K Il y a 1 jour

Il faut surtout remarquer le nombre de candidats pour un poste 340, c'est énorme. Quand a l'erreur de la DRH elle n'est pas bien grave, elle a fait l'effort d'envoyer une reponse, dans la plupart des cas les employeurs ne fournissent aucune réponse aux candidats.

RÉPONDRE

SIGNALER UN ABUS

anti-lobby Il y a 2 jours

Le DRH sera licencié espérons-le

RÉPONDRE

SIGNALER UN ABUS

Voir plus de commentaires

Haute-Garonne Ariège Aude Aveyron Gers Hautes-Pyrénées Lot Lot-et-Garonne Tarn Tarn-

Suivez-nous

Facebook

Twitter

Instagram

Rss

Les sites du groupe

Midi Libre

La NR des Pyrénées

L'Indépendant

Le Petit Bleu d'Agen

Centre Presse Aveyron

Toulooscope

Le Villefranchois

Le Journal de Millau

La Gazette du Comminges

Rugbyrama

evelyne

Partenaires

Groupe La Dépêche

Newsletters

Découvrez l'ensemble des newsletters de La Dépêche du Midi

Découvrir

Shopping

Bons plans bricolage

Bons plans jardin

Bons plans maison

Bons plans mode

Bons plans streaming

Bons plans high-tech

MENTIONS LÉGALES DONNÉES PERSONNELLES COOKIES CONTACTEZ-NOUS PUBLICITÉ PLAN DU SITE

CHARTRE DE MODÉRATION NOUS RECRUTONS CGU GÉRER UTIQ

www.ladepeche.fr © 2025

